

— COURSE DE VELO —

GRAVEL DES MARAIS

DIMANCHE
11
OCTOBRE
2026
BAVENT

Avec le soutien de
l'Hôtel restaurant
Champagne Ardenne
à Cabourg

QR code Hellasso



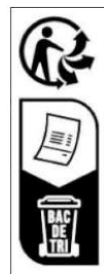
Engagements : helloAsso ou sur place (30 minutes minimum avant le départ)

Toutes catégories de Minimes à Super Anciens

Dossards à partir de 11h30 Place de la Mairie de BAVENT - Départ 13 h à BAVENT



Contact :
cabourgcycloclub@gmail.com



REGLEMENT DE L'EPREUVE

PRÉSENTATION

La discipline du GRAVEL est une forme de cyclisme qui combine des éléments des disciplines de la route et du VTT et qui consiste principalement à parcourir en alternance des routes et chemins gravillonnés, voir même des petites portions d'herbage.

Tout compétiteur qui prend part à cette épreuve est censé connaître le présent règlement.

L'Organisateur définit un plan d'action pour inciter au comportement écoresponsable de tous les acteurs, notamment :

- Aménagement sobre des espaces utilisés pour l'événement (départ, arrivée, ravitaillements),
- Nettoyage et remise en état des différents sites utilisés après la manifestation,
- Zones de collecte des déchets le long des parcours et sur les parkings et points d'accès,
- Sanitaires et conteneurs à déchets en nombre suffisant, implantés sur les zones de départ, de ravitaillement et d'arrivée,
- Consignes rappelées avec l'obligation de respecter l'environnement (site internet de l'épreuve, panneaux d'affichage, fiches individuelles, oralement avant le départ).

CATÉGORIES

Cette épreuve FSGT de Gravel se déroule par catégorie d'âge et est ouverte à toute personne âgée de 13 ans et plus. Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des licenciés dans les catégories d'âge.

CATÉGORIE	AGE
MINIMES	13-14 ans dans l'année
CADETS	15-16 ans dans l'année
JUNIORS	17-18 ans dans l'année
ESPOIRS	19-22 ans dans l'année
SENIORS A	23-29 ans dans l'année
SENIORS B	30-39 ans dans l'année
VETERANS	40-49 ans dans l'année
SUPER VETERANS	50-59 ans dans l'année
ANCIENS	60-69 ans dans l'année
SUPER ANCIENS	+ 70 ans dans l'année

MATÉRIEL AUTORISÉ

Cette épreuve se déroulera strictement sur un vélo GRAVEL.

Sont exclus :

- Monocycle
- VTT
- Vélo couché
- Vélo à pignon fixe
- Vélo pliant
- Handbike
- Vélos munis de roues lenticulaires
- VAE
- Tandem

Les participants sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur du matériel qu'ils utilisent, ainsi que de son entretien.

Néanmoins, l'organisateur peut interdire le départ à un participant si l'état de son vélo présente des risques pour le(s) participant(s).

Le guidon droit est interdit, et par conséquent seul le guidon de forme cintré est autorisé sans embouts ni extensions à clip (les guidons de triathlon et tout autre système d'extension du guidon sont interdits).

Le matériel suivant est vivement recommandé à chaque participant :

- Un nécessaire de réparation comportant à minima : une pompe ou cartouche, une chambre à air, une bombe anti-crevaison ou un nécessaire crevaison tubeless, un dérive chaîne et un multitools,
- 50cl d'eau au minimum,
- Un téléphone mobile allumé et chargé,
- Un GPS chargé ou un smartphone chargé/équipé d'une application de guidage,
- Le port de gants et de lunettes,

Le matériel suivant est obligatoire :

- Le port du casque rigide, avec jugulaire attachée pendant toute la durée de l'épreuve et à partir de l'échauffement sous peine de refus de départ,
- Le port du maillot de club durant toute l'épreuve pour tous les coureurs licenciés.

BALISAGE DU CIRCUIT

Le circuit sera balisé à l'aide de flèches et rubalises.

La trace GPX sera transmise aux engagés la veille de l'épreuve.

ENGAGEMENT – TARIF

L'épreuve est limitée à 100 participants,

Les engagements sont enregistrés par l'intermédiaire de la plateforme HelloAsso.

Les engagements ne sont pas cessibles.

Les engagements feront l'objet d'un remboursement dans l'unique cas d'une annulation de l'épreuve.

La participation à cette épreuve FSGT est ouverte aux licenciés FSGT, aux autres fédérations et aux non-licenciés.

Les droits d'engagements sont fixés à :

- 10 € pour les licenciés FSGT, FFC, FF TRI, UFOLEP,
- 15 € pour les non licenciés.

Les engagements sur place sont possibles avec une majoration de 10 € et clos 30 minutes avant le départ dans la limite

ACCUEIL

Chaque participant devra se présenter avec sa licence à jour.

Pour les non licenciés la présentation d'un certificat médical de moins de trois mois autorisant la pratique du cyclisme en compétition est obligatoire.

Après signature de la feuille d'engagement, il sera remis à chaque concurrent une plaque de cintre qui devra être visible durant toute la durée de l'épreuve.

NOIRE : ESPOIR – SENIOR A - SENIOR B - VETERAN

ROUGE : JUNIOR – SUPER VETERAN

BLEUE : CADET – ANCIEN - SUPER ANCIEN

VERTE : MINIME

LES DISTANCES

En fonction des catégories , les distances seront les suivantes :

GARCONS		FILLES
MINIME	2 tours	2 tours
CADET	3 tours	3 tours
ANCIEN		
SUPER ANCIEN		
JUNIOR	4 tours	
SUPER VETERAN		
ESPOIR	6 tours	6 tours
SENIOR A		
SENIOR B		
VETERAN		

LIGNE DE DEPART ET D'ARRIVEE

Un podium ainsi qu'un abri pour les officiels et la remise des récompenses seront prévus sur la zone de départ et d'arrivée,

Une grille sera mise en place en amont de la ligne de départ pour mise en place des concurrents dans l'ordre de suivant pour un départ groupé :

Plaques noires
plaques rouges
plaques bleues
plaques vertes

Une zone technique en aval de la ligne d'arrivée, elle permettra le changement de roue et le ravitaillement. Tout ravitaillement ou aide technique sont interdits en dehors de cette zone.

Le changement de vélo est strictement interdit.

VEHICULE MOTORISE

Une moto enduro ou un quad circulera sur le circuit pour l'ouverture de la course.

Avant le départ de l'épreuve ce véhicule circulera sur le circuit pour vérifier la mise en place des signaleurs.

A la fin de l'épreuve, ce véhicule assurera la relève des signaleurs et s'assurera de l'arrivée de tous les participants.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- l'emprunt du circuit en sens inverse est interdit ainsi que le non respect de l'intégralité du parcours et passible de la mise hors course,
- aucun véhicule suiveur n'est autorisé, autre que ceux de l'organisation,
- tout concurrent rattrapé doit laisser le passage,
- tout changement de vélo pendant la course est interdit,
- Les réparations ne peuvent être faites que par le coureur sur le circuit ou accompagné de son assistant **uniquement dans la zone technique.**
- Le passage de bidon se fait exclusivement dans la zone de ravitaillement,
- Il est interdit de jeter des déchets (papiers, tubes, chambre à air, etc.) sur le parcours, dans les zones de départ et d'arrivée ainsi que sur les parkings.
- En cas d'abandon le concurrent devra prévenir le signaleur le plus proche.

CLASSEMENTS

Les trois premiers de chaque catégories sont récompensés.

ASSISTANCE MÉDICALE

L'assistance médicale sera réalisée par un secouriste diplômé. Ils seront équipés d'une voiture pour se rendre sur le circuit en cas d'accident.

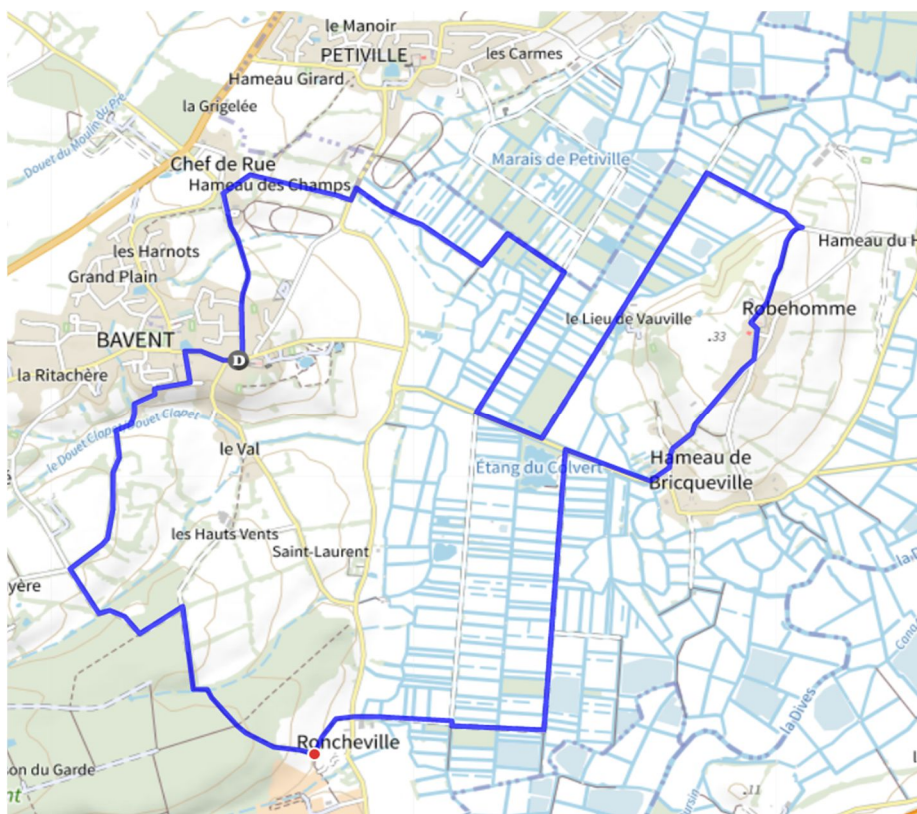
PARCOURS

Le parcours mesure 13,900 km pour un dénivelé positif de 88 mètres.

Il est tracé dans le bois de BAVENT et dans les marais de ROBEHOMME.

Le départ et l'arrivée se situe à BAVENT (14860)

Il sera à effectuer entre 2 et 6 fois selon les catégories.



<https://www.visugpx.com/QVS0mGtCp3>